

Participation du CNRS à l'I-SITE MUSE

1. Participation à l'I-SITE MUSE dans le cadre de la politique de site

Le projet d'I-SITE MUSE a pour objectif de faire émerger à Montpellier une université thématique de recherche intensive, internationalement reconnue pour son impact dans les domaines liés à l'agriculture, l'environnement et la santé. Le projet se déploie sur 4 axes stratégiques : la structuration de l'université-cible, la transformation des processus de gestion et des politiques RH, un engagement fort envers l'excellence et un accroissement de l'impact sur la société et l'économie.

Son programme scientifique est structuré selon trois défis interdépendants qui ont été identifiés par le consortium :

- Nourrir : promouvoir une agriculture innovante pour contribuer à la sécurité alimentaire et à la qualité de l'environnement.
- Protéger : favoriser une transition vers une société respectueuse de l'environnement.
- Soigner : améliorer la santé humaine dans les environnements changeants.

L'I-SITE MUSE s'appuie également sur six LabEx labellisés dans le cadre du PIA1 : AGRO (INSB – gestion Fondation AgroPolis), CEMEB (INEE – gestion Univ. Montpellier), CHEMYSIST (INC – gestion Univ. Montpellier), ENTREPRENDRE (INSHS – gestion Univ. Montpellier), EPIGENMED (INSB – gestion Univ. Montpellier) et NUMEV (INS2I – gestion Univ. Montpellier).

La convention attributive a été signée par l'Université de Montpellier, l'ANR et l'Etat pour un montant accordé de 68 M€ (dotation consommable comprenant l'aide à l'I-SITE et aux LabEx).

2. Gouvernance et fonctionnement de l'I-SITE MUSE

L'I-SITE est porté par l'Université de Montpellier. Les autres partenaires de l'I-SITE sont : Montpellier SupAgro, l'ENS de Chimie de Montpellier, l'ENS d'Architecture de Montpellier, l'Ecole des Mines d'Alès, le CIHEAM-IAMM, le CNRS, l'IRD, l'Inra, l'Inserm, l'Irstea, Inria, le Cirad, l'Ifremer, le CEA, le BRGM, le CHU de Montpellier, le CHU de Nîmes et l'Institut du Cancer de Montpellier.

La gouvernance de l'I-SITE repose sur la Fondation universitaire MUSE et notamment sur son Conseil I-SITE MUSE dit « Board MUSE ».

Le Conseil I-SITE MUSE est composé de 11 membres :

- Le président de l'Université de Montpellier ;
- 1 représentant de l'Université de Montpellier désigné par son président ;
- 6 représentants du CNRS, du CIRAD, du CEA, de l'Inra, de l'IRD et de l'Inserm.
- 1 représentant « autres organismes de recherche nationaux » commun pour l'Irstea, Inria, le BRGM et l'Ifremer.
- 1 représentant « enseignement supérieur » commun pour Montpellier SupAgro, l'Ecole des Mines d'Alès, l'ENS de Chimie de Montpellier, l'ENS d'Architecture de Montpellier et le CIHEAM-IAMM.

- 1 représentant « établissements de santé » commun pour le CHU de Montpellier, le CHU de Nîmes et l'Institut du Cancer de Montpellier.

Le Conseil I-SITE est l'organe qui initie les décisions stratégiques du projet. Il est responsable de la coordination de toutes les activités de l'I-SITE et de la gestion de toutes les actions structurantes.

Ce conseil charge un comité exécutif, le Comité Exécutif I-SITE, de la mise en œuvre opérationnelle des orientations stratégiques.

Tous les partenaires du projet I-SITE sont par ailleurs représentés dans le Conseil des Membres I-SITE. Ce conseil a un rôle consultatif. Il peut être consulté autant que de besoin par le Conseil I-SITE.

3. Contribution du CNRS à la dynamique scientifique de l'I-SITE MUSE

Pour confirmer son engagement, sur la période probatoire (4 ans) de l'I-SITE MUSE, les apports du CNRS aux projets de l'I-SITE sont, pour l'heure, estimés à 174 M€ (non environné).

Annexes :

- Projet d'accord de consortium et ses annexes
- La convention attributive et ses annexes